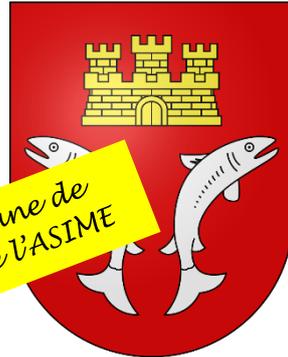


Rapport de gestion 2019



Accueil de la commune de Vullierens au sein de l'ASIME



Page d'accueil: Aperçu des contrats

Institution	Enregistrements: 50
Groupe d'institution	Institution
ASIME	ASIME - Camps de vacances
ASIME	ASIME - Camps scolaires (école à la montagne)
ASIME	ASIME - Camps scolaires (école à la montagne)
ASIME	ASIME - Camps sportifs
ASIME	ASIME - Devoirs surveillés

Devoirs surveillés Burtignière 2	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Chanel 1	Travaillé	100	Aucun	Travaillé	Aucun
Devoirs surveillés Tolochenaz 1	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Petit-Dézale...	Travaillé	100	Aucun	Travaillé	Aucun
Devoirs surveillés Jardins 1	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Chanel 8	Congé		Travaillé	100	Travaillé
Devoirs surveillés Petit-Dézale...	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Burtignière 5	Congé		Travaillé	100	Aucun
Devoirs surveillés Burtignière 3	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Vufflens 1	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Chanel 3	Travaillé	70	Aucun	Aucun	Travaillé
Devoirs surveillés Chanel 2	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun
Devoirs surveillés Bluard 1	Travaillé	100	Aucun	Aucun	Aucun

Mise en place de nouveaux outils de gestion



Le parcours d'équilibre

26.08.2020



Le premier hiver au Centre Marcel Barbey

Table des matières

1. Introduction	4
2. Evolution de l'environnement	4
2.1. Population	4
2.2. Elèves	5
2.3. Valeur des locaux	7
2.4. Poids relatif des différentes communes	8
3. Objectifs annuels	8
4. Organigramme	9
5. Autorités	10
5.1. Conseil intercommunal	10
5.1.1. Membres	10
5.1.2. Commissions	10
5.1.3. Activités	10
5.1.4. Suivi des vœux	10
5.2. Comité de direction	10
5.2.1. Membres	10
5.2.2. Activités	10
5.2.3. Groupes de travail	12
5.3. Conseil d'établissement	12
5.3.1. Membres	12
5.3.2. Activités	12
6. Administration	13
6.1. Organisation	13
6.2. Infrastructure technique	13
6.3. Site web	15
7. Devoirs surveillés	15
8. Cabinet dentaire scolaire	17
9. Service de santé scolaire	18
10. Camps scolaires	18
10.1. Camps internes	19
10.2. Camps de ski externes	19
11. Sport scolaire facultatif	20
11.1. Activités	20
11.2. Organisation	20
11.3. Liste des sports pratiqués	20
12. Camps de vacances (colonies)	21
13. Locaux et mobilier scolaires	22
13.1. Collèges et salles de sport	22

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

13.2. Centre Marcel Barbey	22
13.3. Mobilier scolaire et sportif	23
14. Transports scolaires	23
15. Conclusion	25
Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal	27
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction	28
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement	29
Annexe 4 : Liste des collaborateurs fixes	30
Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal	31
Addendas :	33
1. Rapport d'activités du Conseil d'établissement	33
2. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est	33
3. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest	33
4. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre	33

1. Introduction

Le rapport annuel de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente son organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 01/09.2020 – *Rapport sur les comptes et la gestion 2019* accompagné de ses différentes annexes.

2. Evolution de l'environnement

L'exercice 2019 a été marqué par l'accueil le 1^{er} août 2019 d'une 10^e commune : Vullierens.

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

- Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu n° 2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts)

Au 31 décembre 2019, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **25'028 habitants** (24'790 au 31 décembre 2018, source SCRIS).

Dans le tableau de répartition des coûts par commune (cf. documents comptables), le nombre d'habitants de l'ASIME est de 24'515 en raison du fait que l'arrivée de Vullierens n'entrera en vigueur sur le plan comptable que depuis l'exercice 2020 (art. 37 des statuts).

Au 1^{er} octobre 2018, **2'527 élèves** étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'458 élèves au 1^{er} octobre 2017) :

- 2'487 élèves étaient domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 40 élèves étaient domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais ont été enclassés dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

2.1. Population

La population de l'ASIME a augmenté de 232 unités (1.0 %) par rapport à 2018.

Le tableau suivant présente le nombre d'habitants par commune et l'écart par rapport à 2018.

Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2019		Ecart par rapport à 2018		Nombre d'habitants au 31.12.2018	
		%		%		%
Aclens	539	2.2%	4	0.7%	535	2.2%
Bremblens	577	2.3%	29	5.3%	548	2.2%
Chigny	382	1.5%	24	6.7%	358	1.4%
Echichens	3 077	12.3%	27	0.9%	3 050	12.3%
Lully	818	3.3%	28	3.5%	790	3.2%
Morges	15 862	63.4%	137	0.9%	15 725	64.4%
Romanel-sur-Morges	470	1.9%	12	2.6%	458	1.8%
Tolochenaz	1 907	7.6%	-26	-1.3%	1 933	7.8%
Vufflens-le-Château	883	3.5%	-3	-0.3%	886	3.6%
Vullierens	513	2.0%	6	1.2%	507	2.0%
Total	25 028	100%	238	1.0%	24 790	100%

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Sur la base du tableau ci-dessus, on peut classer les communes en 3 catégories en fonction de leur population :

- 7 communes avec moins de 5 % du nombre total d'habitants : Chigny (1.5 %), Romanel-sur-Morges (1.9 %), Vullierens (2.0 %), Aclens (2.2 %), Bremblens (2.3 %), Lully (3.3 %) et Vuflens-le-Château (3.5 %), représentant ensemble un total de 16.7 %
- 2 communes avec un nombre d'habitants compris entre 5 et 15 % du total : Tolochenaz (7.6 %) et Echichens (12.3 %), représentant ensemble un total de 19.9 %
- La commune de Morges avec un nombre d'habitants correspondant à **63.4 %** du total

Les communes de la Couronne morgienne représentent **36.6 %** de la population totale.

On constate des tendances différentes en ce qui concerne l'évolution du nombre d'habitants entre 2018 et 2019 :

- Une augmentation inférieure à 1 % à Aclens (0.7 %), Echichens (0.9 %) et Morges (0.9 %)
- Une augmentation un peu plus marquée à Vullierens (+ 1.2 %), Romanel-sur-Morges (+ 2.6 %), Lully (+ 3.5 %), Bremblens (+ 5.3 %) et Chigny (+ 6.7 %)
- Une diminution à Vuflens-le-Château (- 0.3 %) et à Tolochenaz (- 1.3 %)

2.2. Elèves

Le nombre d'élèves enclassés au sein de l'ASIME a augmenté de 69 unités (2.8 %) par rapport à 2018.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 31 décembre	21 057	21 700	22 126	22 456	22 550	22 993	23 170	23 473	23 806	24 013	24 283	25 028	
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2 490	2 424	2 407	2 416	2 466	2 456	2 439	2 442	2 423	2 400	2 434	2 487	2 576
Elèves hors ASIME (dérogations)		14	16	8	12	12	15	16	25	26	24	40	46
Elèves hors ASIME (conventions)	275	228	186	111	108	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	2 765	2 666	2 609	2 535	2 586	2 468	2 454	2 458	2 448	2 426	2 458	2 527	2 622
<i>Variation p.r. année précédente</i>		-99 -3.6%	-57 -2.1%	-74 -2.8%	51 2.0%	-118 -4.6%	-14 -0.6%	4 0.2%	-10 -0.4%	-22 -0.9%	32 1.3%	69 2.8%	95 3.8%
Elèves OESP							16	18	26	25	24	26	26
<i>Total élèves</i>	2 765	2 666	2 609	2 535	2 586	2 468	2 470	2 476	2 474	2 451	2 482	2 553	2 648

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- *Population* : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- *Elèves ASIME* : élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- *Elèves hors ASIME* : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Etudes
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement
 - Placement par SPJ (Service de protection de la jeunesse)
 - Migration intercantonale
- *Elèves OESP* : élèves suivis par l'OESP (Office de l'enseignement spécialisé) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Le tableau suivant présente la répartition du nombre d'élèves par commune et l'évolution par rapport à 2017.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2018							Nombre d'élèves au 01.10.2017						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	40	8	14	62		62	2.5%	36	7	19	62		62	2.5%
Bremblens	46	12	20	78	1	79	3.2%	47	10	16	73		73	2.9%
Chigny	11	11	18	40		40	1.6%	14	9	16	39		39	1.6%
Echichens	200	58	91	349		349	14.0%	178	56	80	314	1	315	12.7%
Lully	51	18	27	96		96	3.8%	52	20	28	100		100	4.0%
Morges	809	278	396	1 483	7	1 490	59.7%	797	286	382	1 465	10	1 475	58.4%
Romanel-sur-Morges	19	10	18	47	1	48	1.9%	22	7	22	51	1	52	2.1%
Tolochenaz	113	43	68	224	1	225	9.0%	114	44	66	224	1	225	9.1%
Vufflens-le-Château	60	16	32	108		108	4.3%	57	18	31	106		106	4.3%
<i>Sous-total</i>	1 349	454	684	2 487	10	2 497	100.0%	1 317	457	660	2 434	13	2 447	97.6%
Hors ASIME	18	10	12	40	16	56		10	4	10	24	11	35	1.4%
<i>Total</i>	1 367	464	696	2 527	26	2 553		1 327	461	670	2 458	24	2 482	100.0%

On peut classer les communes en 3 catégories en fonction de leur nombre d'élèves :

- 6 communes avec moins de 5 % du nombre total d'élèves : Chigny (1.6 %), Romanel-sur-Morges (1.9 %), Aclens (2.5 %), Bremblens (3.2 %), Lully (3.8 %) et Vufflens-le-Château (4.3 %), représentant ensemble un total de 17.3 %
- 2 communes avec un nombre d'élèves compris entre 5 et 15 % du total : Tolochenaz (9.0 %) et Echichens (14.0 %), représentant ensemble un total de 23.0 %
- La commune de Morges avec un nombre d'élèves correspondant à **59.7 %** du total

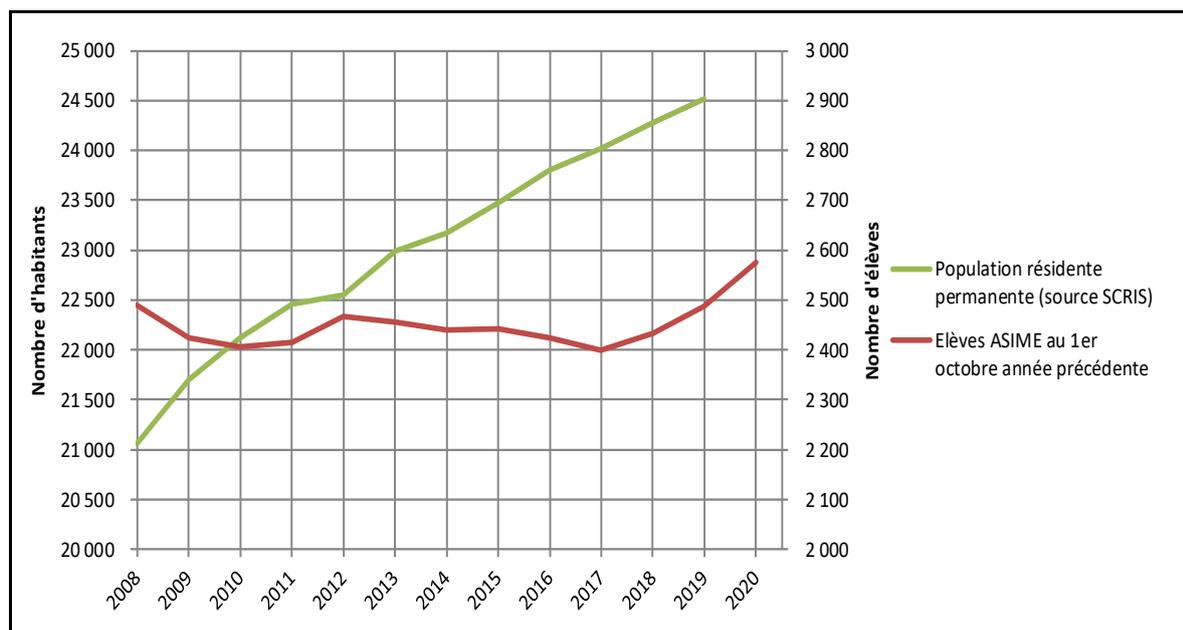
Les communes de la Couronne morgienne représentent **40.3 %** du nombre total d'élèves.

A titre d'information, le tableau suivant présente la situation à la rentrée de l'année scolaire 2019-2020. Comme dit précédemment, ces chiffres seront pris en compte dans l'exercice 2020.

Commune	Nombre d'élèves au 01.10.2019						
	1-6	7-8	9-11	s/total	OESP	Total	%
Aclens	42	11	10	63		63	2.4%
Bremblens	51	15	23	89	1	90	3.4%
Chigny	15	11	16	42		42	1.6%
Echichens	201	66	89	356		356	13.4%
Lully	53	18	30	101		101	3.8%
Morges	828	268	423	1 519	7	1 526	57.6%
Romanel-sur-Morges	18	9	15	42	1	43	1.6%
Tolochenaz	112	41	64	217		217	8.2%
Vufflens-le-Château	54	18	30	102		102	3.9%
<i>Sous-total</i>	1 374	457	700	2 531	9	2 540	95.9%
Vullierens	41	4		45		45	1.7%
Hors ASIME	18	5	23	46	17	63	2.4%
<i>Total</i>	1 433	466	723	2 622	26	2 648	100%

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Le graphique suivant illustre l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves ASIME.



Après 5 années de baisse (2013-2017), le nombre d'élèves croît à nouveau depuis 2018. L'arrivée des élèves de Vullierens (pris en compte à partir de 2020) accentuera encore cette augmentation.

2.3. Valeur des locaux

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Locaux	%
Aclens	94 500	1.2%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	719 947	9.1%
Lully	301 899	3.8%
Morges	5 673 125	71.7%
Romanel-sur-Morges	293 722	3.7%
Tolochenaz	254 697	3.2%
Vufflens-le-Château	410 552	5.2%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	164 415	2.1%
Total	7 912 855	

On peut classer les communes en 4 catégories en fonction de l'importance de la valeur des locaux mis à disposition :

- 3 communes ne disposent pas de locaux scolaires : Bremblens, Chigny et Vullierens
- 4 communes mettent à disposition des locaux scolaires pour une valeur inférieure à 5 % du total : Aclens (1.2 %), Tolochenaz (3.2 %), Romanel-sur-Morges (3.7 %) et Lully (3.8 %), représentant ensemble un total de 11.9 %.
- 2 communes mettent à disposition des locaux scolaires dans une proportion entre 5 et 10 % du total : Vufflens-le-Château (5.2 %) et Echichens (9.1 %), représentant ensemble un total 14.3 %.
- La commune de Morges met à disposition **71.7 %** du coût des locaux.

Les communes de la Couronne morgienne représentent **26.2 %** de la valeur totale des locaux. L'ASIME représente 2.1 % avec le Centre Marcel Barbey.

2.4. Poids relatif des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du poids relatif des différentes communes, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Population	Elèves	Valeur locaux
Aclens	2.2%	2.5%	1.2%
Bremblens	2.3%	3.2%	0.0%
Chigny	1.5%	1.6%	0.0%
Echichens	12.3%	14.0%	9.3%
Lully	3.3%	3.8%	3.9%
Romanel-sur-Morges	1.9%	1.9%	3.8%
Tolochenaz	7.6%	9.0%	3.3%
Vufflens-le-Château	3.5%	4.3%	5.3%
Vullierens	2.0%		0.0%
<i>Sous-total Couronne</i>	36.6%	40.3%	26.8%
Morges	63.4%	59.7%	73.2%
<i>Total</i>	100%	100%	100%

Légende :	Moins de 5 %	Moins de 5 %	Moins de 5 %
	5 à 15 %	5 à 15 %	5 à 10 %
	Plus de 15 %	Plus de 15 %	Plus de 10 %

Note : le nombre d'élèves de Vullierens n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus en raison du fait que, selon les statuts, la référence est au 1^{er} octobre 2018, date à laquelle la commune n'était pas encore membre de l'ASIME.

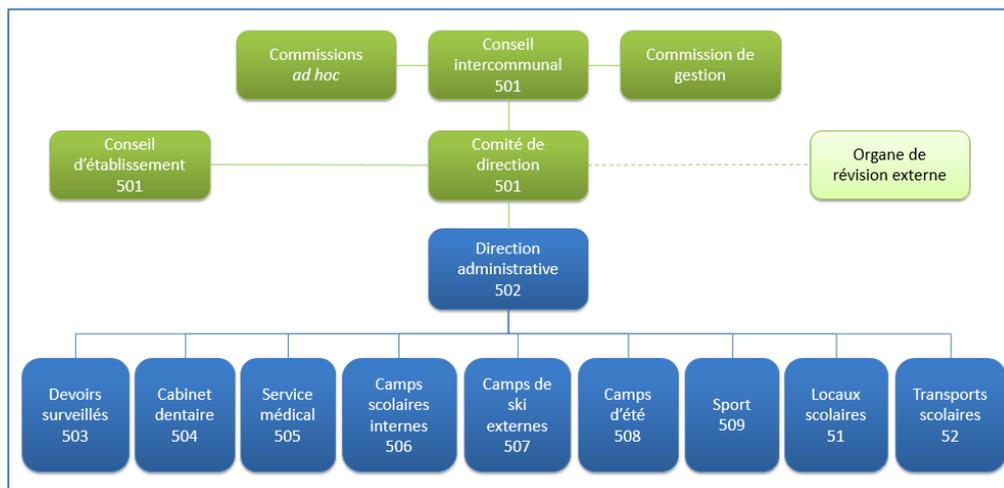
3. Objectifs annuels

Les objectifs fixés par le Comité de direction pour l'année 2019 étaient les suivants :

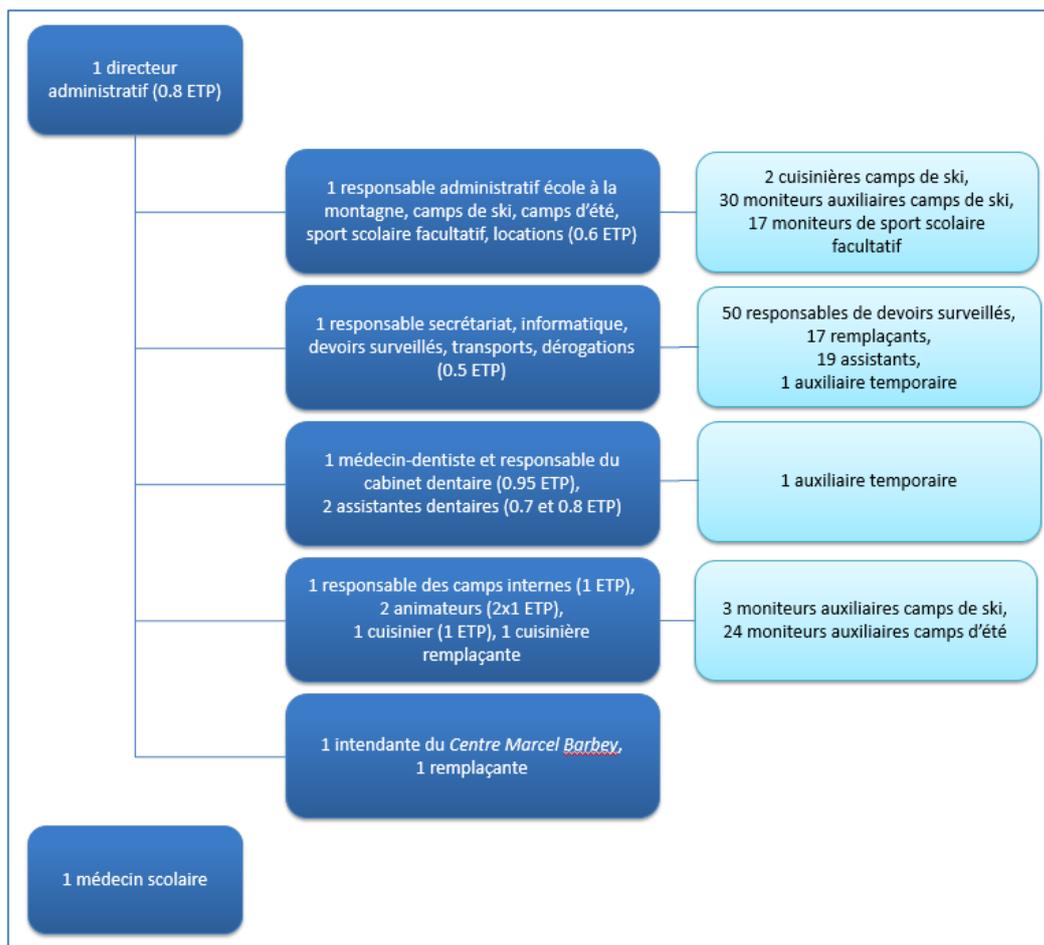
1. Consolider l'efficacité du cabinet dentaire, actualiser la base de la tarification et améliorer progressivement sa performance
2. Remplacer le logiciel SOCRATE de gestion des prestations (devoirs surveillés, camps scolaires, camps de vacances, sport scolaire facultatif) et optimiser la plateforme collaborative GOOGLE SUITE
3. Intégrer les élèves de la commune de Vullierens dans les établissements scolaires de l'ASIME et accueillir ses délégués au sein du Conseil intercommunal
4. Vérifier l'actualité de l'inventaire et le barème de calcul du coût des locaux scolaires, ainsi que leur entretien régulier
5. Intégrer la décision du Tribunal fédéral sur la gratuité des camps et ses conséquences

4. Organigramme

Deux organigrammes représentent les liens entre les organes et les activités de l'ASIME d'une part, puis les liens entre les fonctions du personnel d'autre part.



Les chiffres indiqués au bas de chaque case correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.



Les cases foncées représentent les 14 postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les fonctions temporaires (pour un mandat, un camp ou une année scolaire). La liste des collaborateurs occupant les différentes fonctions fixes figure à l'annexe 4.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

La commune de Vullierens a intégré l'ASIME le 1^{er} août 2019 (cf. objectif n° 3 du Comité de direction).

Selon les statuts et en raison de la présence de 10 communes membres, le Conseil intercommunal est désormais composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégués de chaque commune (sauf Morges) : 1 Municipal-e et 1 Délégué-e du Conseil communal ou général
- 9 délégués de la commune de Morges : 2 Municipaux et 7 Délégués du Conseil communal

Mmes Elisa Lacasella et Sylvie Fay ont démissionné en 2019 (Morges), Mme Jacqueline Botteron a remplacé M. Philippe Jobin (Echichens)

Trois nouveaux délégués ont été assermentés :

- Mme Céline Bonzon (Vullierens)
- Mme Noémie Fantoli (Vullierens)
- M. Jean-Marc Narr (Morges)

La liste des membres du Conseil intercommunal figure à l'annexe 1.

Pour mémoire le Règlement du Conseil intercommunal ainsi que tous les documents validés en séance peuvent être consultés sur le site web de l'ASIME.

5.1.2. Commissions

La Commission de gestion a examiné les comptes 2018 d'une part et le budget 2020 d'autre part.

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises durant l'année :

- Le 22 mai 2019 pour approuver la gestion et les comptes 2018
- Le 25 septembre 2019 pour approuver le budget 2020

5.1.4. Suivi des vœux

Le suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal figure à l'annexe 5. Le Comité de direction propose de classer les vœux réalisés.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

La liste des membres du Comité de direction figure à l'annexe 2.

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année.

Les Directeurs des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure aux annexes 7 à 9.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales et administration :
 - Planification des besoins scolaires en collaboration avec les Directions scolaires et la DGEO
 - Intégration des délégués de la commune de Vullierens au sein du Conseil intercommunal
 - Intégration des élèves de Vullierens à la rentrée scolaire 2019-2020
 - Etude des projections d'enclassement pour la rentrée scolaire 2019-2020
 - Attribution du nouveau collège Jacques-Dubochet à l'Etablissement primaire de Morges Ouest
 - Poursuite de la réflexion sur la journée continue (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)
 - Réflexion au sujet du besoin de travailleurs sociaux dans les écoles pour faciliter la collaboration entre école et familles (cf. rapport d'activités Morges Beausobre en annexe 9)
 - Organisation de l'opération « Un drapeau pour les JOJ 2020 »
 - Réflexion sur l'adhésion à l'association au *Groupement des autorités scolaires vaudoises* (GAS-VAUD)
- Finances :
 - Examen et approbation des comptes 2018
 - Etude des décisions fédérales et cantonales concernant la participation financière des parents et conséquences sur le financement des activités scolaires obligatoires hors des bâtiments scolaires
 - Révision des subsides accordés pour les courses d'écoles et les voyages d'études et modification du mode de versement aux enseignants
 - Etude de la directive du SEPS sur la gratuité du sport scolaire facultatif et mise en œuvre dès la rentrée 2019-2020
 - Adoption du nouveau tarif des prestations
 - Financement d'une journée d'accueil à Beausobre des enfants de la Fondation Verdeil
 - Financement de la participation des élèves de Morges Est aux 2-4 km de Lausanne (cf. rapport d'activités Morges Est en annexe 7)
 - Financement de la journée pédagogique avec *La Salamandre* pour les élèves de 5-6-7-8P (cf. rapport d'activités Morges Est et Ouest en annexe 7 et 8)
 - Appel d'offres concernant le renouvellement des assurances du personnel et l'harmonisation du délai d'attente pour l'assurance perte de gain
 - Examen et approbation du budget 2020
- Ressources humaines :
 - Démission de Mme Jacqueline Botteron, secrétaire de l'ASIME et secrétaire du Conseil intercommunal
 - Réflexion au sujet du bilan de la fonction de directeur administratif et la préparation du recrutement de son successeur
 - Recrutement et engagement d'une nouvelle secrétaire, des responsables et remplaçants aux devoirs surveillés, des assistants aux devoirs surveillés (élèves de 11^e année), des moniteurs auxiliaires pour les camps de ski et les camps de vacances
 - Recherche d'un nouveau responsable d'établissement pour le sport scolaire facultatif
- Cabinet dentaire :
 - Etude sur la modification du tarif des soins et la différenciation du point en fonction du type de patients et décision de mise en œuvre à la rentrée 2019-2020
 - Changement de l'organisation de la prophylaxie dans les classes 1-4P et introduction de la prophylaxie dans les classes 10-11S
- Locaux et mobilier scolaires (cf. groupe de travail *ad hoc* ci-dessous)
 - Etude du barème et du modèle de calcul du coût des locaux et recherche de variantes
 - Bouclement des préavis concernant les travaux de rénovation et transformation du *Centre Marcel Barbey*
 - Estimation par l'ECA du *Centre Marcel Barbey* après travaux
 - Etude de variantes pour l'insonorisation de la salle d'activités du *Centre Marcel Barbey*
 - Etude sur le remplacement des tableaux noirs par des écrans interactifs et proposition d'un modèle aux communes
 - Etude du projet de réorganisation de locaux dans le bâtiment administratif de Beausobre

- Actualisation de la liste du mobilier standard par classe en collaboration avec les Directions scolaires et la DGEO
- Participation à la préparation de l'appel d'offre concernant le mobilier du futur collège Jacques-Dubochet
- Suivi du projet de mise à niveau de l'infrastructure informatique des collèges morgiens
- Suivi de l'installation de bornes wifi dans les collèges de Beausobre
- Suivi du projet de rénovation/reconstruction des collèges de Chanel et de la Gracieuse
- Suivi du projet de construction du collège Jacques-Dubochet et de la désaffectation du collège du Bluard
- Suivi du projet de construction du nouveau collège Bellicot à Echichens et de l'installation de classes provisoires pour la rentrée 2019-2020 et commande du mobilier pour ces classes provisoires
- Suivi du projet de rénovation de la salle polyvalente d'Echichens
- Examen de la demande de la commune de Tolochenaz au sujet de la rénovation de la salle polyvalente
- Installation du wifi dans les collèges de Tolochenaz et Vufflens-le-Château
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des collèges de Beausobre
- Projection des futurs investissements concernant les locaux scolaires au cours des 5 prochaines années et information aux communes
- Transports scolaires :
 - Organisation des transports dus aux particularités d'enclassement
 - Etudes des offres pour les transports scolaires 2019-2020

5.2.3. Groupes de travail

Le Comité de direction a chargé 2 groupes de travail de se concentrer plus particulièrement sur l'étude des dossiers concernant les locaux scolaires et sur la journée continue.

Groupe de travail « Locaux scolaires »

Le groupe de travail « Locaux scolaires » s'est réuni à 2 reprises les 18 mars et 20 mai 2019.

Il était composé de Mme Isabelle Bonvin, MM. Philippe Deriaz, Giuseppe Biancaniello et Andreas Sutter, accompagnés par M. Marc Johannot.

Groupe de travail « Journée continue »

Le groupe de travail « *Journée continue* » s'est réuni le 25 mars 2019.

Il était composé de Mmes Isabelle Bonvin et Maria-Pia Dubey, accompagnées par Mme Mama Anne Sarr (Cohésion sociale Morges), Mme Myriam Corthésy (Morges Est), M. Pierre-Alain Cordey (Morges Ouest), M. Luc Schlaeppli (Morges Beausobre), M. Grégoire Vagnières (DGEO-DOP) et M. Marc Johannot.

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres du Conseil d'établissement figure à l'annexe 3.

5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement figure à l'annexe 6.

6. Administration

6.1. Organisation

L'équipe administrative est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), et de deux secrétaires responsables de secteurs (à 60 % et 50 %), soit au total 1.9 équivalents temps plein (ETP). Une secrétaire démissionnaire a été remplacée en cours d'année.

La liste des collaborateurs de l'ASIME figure à l'annexe 4.

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot est responsable des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, de l'infrastructure technique, des locaux, du mobilier scolaire et sportif
- Mme Corinne Borboën est responsable de l'école à la montagne, des camps de ski, des camps de vacances et du sport scolaire facultatif
- Mme Madika Reymond est responsable de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

6.2. Infrastructure technique

Une infrastructure informatique solide et sécurisée est indispensable pour gérer avec efficacité l'ensemble des activités de l'ASIME. Elle permet aux différents acteurs, répartis sur plusieurs sites géographiques et occupant des fonctions différentes, de collaborer de manière efficace.

Elle est composée de 8 éléments :

1. La plateforme collaborative (G SUITE)
2. La base de données relationnelle (CSE.KIBE, en remplacement de SOCRATE)
3. Le logiciel de gestion de projets (MONDAY)
4. Le géoportail CartoJuraLéman
5. La plateforme financière (ABACUS-NEST)
6. Le logiciel de gestion du temps (ZEIT)
7. Le système d'information RH de la Ville de Morges
8. Le logiciel de gestion du cabinet dentaire scolaire (DENTAGEST)

La plateforme collaborative **G SUITE**, mise en place en 2014, permet à l'ASIME de gérer de manière intégrée les différents modules suivants :

- Messagerie (personnelle et de groupe)
- Messagerie instantanée (*chat*) et vidéo-conférence
- Agenda (personnel et partagé)
- Carnets d'adresses (personnel et partagé)
- Gestion des documents (personnel et partagé)
- Site internet et site extranet (accès limité)
- Gestion des photos
- Gestion des formulaires en ligne
- Cartographie

Chacun a accès, en tout temps et en tout lieu, aux informations qui concernent son activité. L'accès est possible à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Les accès aux différents modules sont définis en fonction du rôle de l'utilisateur.

La plateforme est utilisée par 17 personnes :

- 7 membres du Comité de direction
- 3 collaborateurs du secteur administration
- 3 collaboratrices du cabinet dentaire scolaire
- 4 collaborateurs des camps



RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Conformément à l'objectif n° 2 du Comité de direction, le logiciel **CSE.KIBE**, mis en œuvre en été, a remplacé le logiciel SOCRATE qui était arrivé au bout de son cycle de vie. Ce nouvel outil permet de gérer les élèves et leurs activités périscolaires (devoirs surveillés, camps, sport scolaire facultatif).



Les 3 établissements scolaires transmettent à l'ASIME les mutations intervenues durant le mois écoulé (départs, arrivées, déménagements). Les données sont partagées avec l'AJEMA et l'AREMS, en protégeant certaines données sensibles.

L'outil permet d'organiser les groupes, d'éditer les listes de présence et d'émettre des factures.

Le logiciel de gestion de projets **MONDAY**, mis en place durant l'été, permet d'organiser et de gérer les tâches au sein des différentes équipes. Des tableaux de bord permettent de visualiser rapidement l'avancement des travaux et les échéances et de garder une vision d'ensemble.



L'outil est utilisé par 85 personnes :

- 3 membres du secteur administration
- 82 collaborateurs des devoirs surveillés

Les collaborateurs des devoirs surveillés y trouvent le planning de leurs engagements, l'emplacement du collège et la liste des élèves de leur groupe. Après leur travail, ils remplissent en ligne leurs heures. En cas d'annonce d'absence, une alarme se déclenche et un SMS est envoyé automatiquement à tous les remplaçants. Deux séances de formation ont été données à l'équipe des devoirs surveillés avant la rentrée scolaire 2019-2020.

L'outil sert également à gérer les échéances de l'équipe administrative, de suivre les dossiers de candidature, les demandes de locations du *Centre Marcel Barbey*, le suivi des décisions et des objectifs annuels du CODIR ainsi que le suivi des vœux du Conseil intercommunal.

CartoJuraLéman est le géoportail régional du district de Morges. Il a été mis en ligne en novembre 2017 et compte à ce jour 46 partenaires dont 37 communes et 9 associations.



L'ASIME publie sur ce portail l'emplacement des collèges et des différentes activités (devoirs surveillés, sport, cabinet dentaire, secrétariat, Centre Marcel Barbey, etc.). La possibilité de superposer plusieurs couches de données (appartenant à des propriétaires différents), comme les collèges et les lignes de transports publics par exemple, permet aux parents d'organiser facilement le déplacement des enfants depuis leur domicile jusqu'à l'école.

Plusieurs autres outils sont mis à disposition par la Ville de Morges. La facturation, la comptabilité et la gestion du contentieux sont effectuées sur la plateforme financière **ABACUS-NEST** à laquelle tous nos collaborateurs sont connectés. Les factures sont visées en ligne par les différents responsables.



Le temps de travail est géré à l'aide de l'outil **ZEIT**. Les collaborateurs « mobiles » timbrent directement depuis leur smartphone.



Les ressources humaines utilisent un **système d'information RH** dans lesquels sont intégrés tous les collaborateurs de l'ASIME.

Le logiciel du cabinet dentaire, **DENTAGEST**, sera présenté au chapitre 8.



6.3. Site web

Le site public de l'ASIME (www.asime.ch) est géré par les collaborateurs à l'aide d'un module de la plateforme collaborative G SUITE, ce qui garantit sa fiabilité et la cohérence des informations.



Le volet « Prestations » est plutôt destiné aux parents d'élèves et propose des informations au sujet des activités : cabinet dentaire scolaire, camps (scolaires et de vacances), devoirs surveillés, école (site des établissements, collèges, horaires, raccordement, etc.), santé et sport, transports.

Le volet « Centre Marcel Barbey » s'adresse aussi bien aux parents (qui trouveront des informations sur les camps) qu'aux personnes désirant louer le bâtiment pour y organiser un événement (fête de famille, répétition de fanfare, etc.).

Le volet « Organisation » s'adresse aux différents acteurs de l'ASIME : Conseil intercommunal, Comité de direction, Conseil d'établissement. On y trouve également des informations concernant les documents officiels de l'ASIME, les postes vacants et les jours fériés et les vacances scolaires.

Plusieurs démarches peuvent être effectuées en ligne à partir du site :

- Inscription aux devoirs surveillés
- Inscription au sport scolaire facultatif
- Inscription aux camps de vacances
- Demande de renouvellement de l'abonnement de transports publics
- Demande de remboursement des frais de repas pour un élève inscrit au raccordement
- Demande de remboursement des frais de transports pour un élève inscrit au raccordement

Le site comprend également une partie « Extranet » qui permet aux utilisateurs détenteurs d'un droit d'accès de consulter des documents à usage restreint, par exemple pour le Comité de direction ou la Commission de gestion.

7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 3^e à 8^e année. Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h40 à 17h20, en principe dans le collège où l'élève est scolarisé.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés ainsi que le nombre de groupe.

	Nombre d'élèves au 01.10	Elèves 3/4-8P	Elèves 3/4-8P inscrits	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2012-2013	2 468	1 270	232	18.3%	28	8.3
2013-2014	2 470	1 020	211	20.7%	27	7.8
2014-2015	2 476	1 080	210	19.4%	26	8.1
2015-2016	2 474	1 058	178	16.8%	23	7.7
2016-2017	2 451	1 092	197	18.0%	26	7.6
2017-2018	2 482	1 100	199	18.1%	28	7.1
2018-2019	2 553	1 153	198	17.2%	27	7.3
2019-2020	2 658	1 417	209	14.7%	31	6.7
31.12.2019	2 648	1 417	226	15.9%	31	7.3

Ouverture à tous les élèves de 3P.

Au 31 décembre 2019, 226 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, ce qui représente une proportion de 15,9 % des élèves de 3P à 8P. Bien que le nombre d'inscriptions soit en augmentation, le pourcentage est légèrement plus bas que les années précédentes car la population d'élèves concernés par les devoirs surveillés a été étendue. En effet, depuis cette année, les devoirs surveillés sont ouverts à tous les élèves de 3^e année, (comme c'est le cas dans les associations scolaires intercommunales voisines).

Le nombre moyen d'élèves par groupe est d'environ 7. Certains groupes sont parfois plus importants pour ne pas séparer les élèves d'une même classe. A partir d'une dizaine d'élèves, une discussion est engagée avec le responsable et l'enseignant pour éventuellement scinder le groupe en deux.

Afin de pouvoir préparer durant l'été une première organisation des groupes, un délai d'inscription au 31 juillet 2019 a été fixé aux parents. Une première volée de 149 élèves a commencé les devoirs surveillés le 9 septembre, répartis dans 29 groupes (25 à Morges, 2 à Echichens, 1 à Tolochenaz et 1 Vufflens-le-Château). Une seconde volée a débuté le 23 septembre. Dans le courant du premier trimestre, 3 nouveaux groupes ont été créés (2 à la Gracieuse et 1 aux Jardins) et 2 groupes ont été fusionnés.

Chaque groupe est dirigé par un responsable. Une dizaine de groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'il y a un responsable pour 2 jours et un autre pour le 3^e jour. Dans certains groupes, en raison des difficultés d'apprentissage de certains élèves, un second adulte vient en renfort certains jours.

Devoirs surveillés Burtignière 2	lun., 18 nov...	#Burtignière2	Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	BU206SCN	Elèves
Devoirs surveillés Chanel 1	lun., 18 nov...	#Chanel1	Avenue de Chanel 51, 1110 Morges	C18-C17 en alterna...	Elèves
Devoirs surveillés Tolochenaz 1	lun., 18 nov...	#Tolochenaz1	Ch. du Collège, 1131 Tolochenaz	Ancienne cantine	Elèves
Devoirs surveillés Petit-Dézaley...	lun., 18 nov...	#Petit-Dézaley4	Av. du Delay 1, 1110 Morges	Salle 15	Elèves
Devoirs surveillés Jardins 1	lun., 18 nov...	#Jardins1	Rue des Fossés 16, 1110 Morges	Salle de l'AREMS	Elèves
Devoirs surveillés Chanel 8	lun., 18 nov...	#Chanel8	Avenue de Chanel 51, 1110 Morges	C12 (annexe)	Elèves
Devoirs surveillés Petit-Dézaley...	lun., 18 nov...	#Petit-Dézaley3	Av. du Delay 1, 1110 Morges	Salle 23	Elèves
Devoirs surveillés Burtignière 5	lun., 18 nov...	#Burtignière5	Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	BU207 SCN	Elèves
Devoirs surveillés Burtignière 3	lun., 18 nov...	#Burtignière3	Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	BU012 A. Pittet	Elèves
Devoirs surveillés Vufflens 1	lun., 18 nov...	#Vufflens1	Ch. de la Rochette 2, 1134 Vufflens-le...	Salle ACM	Elèves
Devoirs surveillés Chanel 3	lun., 18 nov...	#Chanel3	Avenue de Chanel 51, 1110 Morges	Salle C12	Elèves
Devoirs surveillés Chanel 2	lun., 18 nov...	#Chanel2	Avenue de Chanel 51, 1110 Morges	Salle C04 (salle de ...	Elèves
Devoirs surveillés Bluard 1	lun., 18 nov...	#Bluard1	Place de l'Eglise 1, 1110 Morges	Salle informatique, ...	Elèves

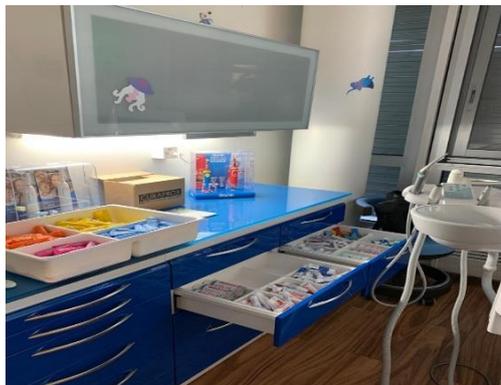
19 élèves VP de 11^e année ont été engagés comme assistant-e-s de devoirs surveillés. Leur aide est fortement appréciée et leur effectif ne suffit pas à répondre aux nombreux besoins.

Une équipe d'une vingtaine de remplaçants vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence.

L'équipe a été réunie à 2 reprises au début de l'année scolaire (26-27 août et 2-3 septembre) pour rappeler les directives et présenter le fonctionnement de l'outil MONDAY. Une séance intermédiaire a eu lieu le 28 novembre 2019.

8. Cabinet dentaire scolaire

A ce jour, le cabinet accueille plus de 1'540 patients pour des soins dentaires, dont environ un tiers sont domiciliés ou enclassés hors du territoire de l'ASIME. En plus des soins dentaires, les prestations les plus courantes sont des contrôles et la prophylaxie. En accord avec le Médecin-dentiste cantonal, un projet pilote de prophylaxie pour les élèves de 10^e et 11^e année a été préparé afin de pouvoir aborder des sujets tels que la cigarette électronique, l'halitose (mauvaise haleine), les boissons sucrées, etc.



Le cabinet est ouvert 42 semaines par année (38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires). Les horaires quotidiens ont été adaptés pour répondre au mieux aux besoins des parents.

L'effectif du cabinet dentaire scolaire est stable. Il est composé d'une médecin-dentiste (0.95 ETP) et de 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 ETP).

Conformément à l'objectif n° 1 du Comité de direction, la réorganisation entamée en 2018 s'est poursuivie durant toute l'année 2019 et déploiera encore ses effets durant les prochaines années afin d'atteindre l'équilibre financier souhaité (cf. vœu n° 2014-16 du Conseil intercommunal). A fin 2019, le déficit « net » (qui tient compte des prestations non facturées) a déjà été réduit à environ CHF 70'000.00 à 90'000.00. L'analyse financière complète figure à l'annexe 7 du préavis 01/09.2020 sur les comptes 2019.



La nouvelle tarification DENTOTAR a été introduite à la rentrée 2019-2020 avec une valeur du point à 1.0 pour les patients ASIME et 1.15 pour les patients non-ASIME. L'intégration de ces nouveaux paramètres dans le logiciel DENTAGEST n'a pu être réalisée qu'à la fin de l'année, reportant par conséquent l'émission des factures de l'automne et leur encaissement sur l'exercice 2020.



Les collaboratrices se sont familiarisées avec le nouveau logiciel DENTAGEST qui, dans certains domaines, a été adapté aux besoins de l'ASIME. Un système de rappel des rendez-vous par SMS 48h à l'avance a été préparé pour pouvoir être déployé en 2020.

En collaboration avec le projet LIFT, 2 élèves ont effectué un stage au cabinet pour découvrir le travail de l'assistante dentaire dans un environnement dédié à la pédodontie (cf. rapport d'activités Morges Beausobre en annexe 9).

Le dépistage des élèves du niveau primaire s'est déroulé depuis le mois septembre. Il a permis de mettre en évidence certains collèges où un pourcentage plus important de caries parmi les élèves nécessitera un effort particulier d'information dans les classes.

Taux de caries	Collèges
Supérieur à 2 %	Jardins, Gracieuse, Pré-Maudry, Vogéaz
Entre 1 et 2 %	Chanel, Square Central, Petit-Dézaley, Bellicot (Echichens), Tolochenaz
Inférieur à 1 %	Bluard, Burtignière, Charpentiers, En Pontet (Colombier), Lully, Forvey (Romanel-sur-Morges), Vufflens-le-Château

Un plan de formation continue a été mis en place pour mettre à niveau et maintenir les compétences des collaboratrices et ainsi garantir qu'elles puissent prodiguer des soins de qualité aux enfants. La médecin-dentiste a commencé une formation en hypnose thérapeutique (technique de relaxation qui permet de mettre

l'enfant à l'aise et dans un état de confiance en utilisant simplement des mots qui évoquent des situations agréables pour celui-ci). En outre l'équipe a suivi un cours de premier secours et les assistantes ont suivi un cours en stérilisation d'équipements ainsi qu'en bureautique.

9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, deux infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées communément infirmières scolaires, ont comme champ d'activité la santé globale des enfants et des adolescents à l'école. Une des infirmières a pris sa retraite et a été remplacée en automne 2019.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrés dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Les activités réalisées par l'unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présentées dans les rapports d'activités des 3 établissements scolaires figurant aux annexes 7 à 9.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination tandis que les infirmières scolaires sont responsables de la commande et du stockage des vaccins ainsi que de l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination.

Le tableau ci-dessous présente les activités du médecin scolaire durant l'année scolaire 2018-2019.

	Morges Est [h]	Morges Ouest [h]	Morges Beausobre [h]		
Besoins particuliers d'élèves	10.60	18.85	14.35	43.80	36%
Equipe PSPS	7.35	5.00	7.00	19.35	16%
Formation santé des élèves	2.00	2.00	2.00	6.00	5%
Projet PSPS			4.00	4.00	3%
Vaccination	7.00	1.00	20.00	28.00	23%
Autres	2.65	0.65	3.65	6.95	6%
Déplacements	4.15	3.15	5.00	12.30	10%
	33.75	30.65	56.00	120.40	
	28%	25%	47%		

L'ASIME finance les honoraires du médecin scolaire, la mise à disposition des locaux, les équipements des infirmières et le réapprovisionnement des pharmacies de secours des bâtiments scolaires.

10. Camps scolaires

Le premier hiver au *Centre Marcel Barbey* a été riche en découvertes de nouveaux lieux pour les activités sportives. L'enneigement était plus que suffisant et le soleil généreux a permis de beaux moments à l'extérieur. Le ski de fond est toujours autant apprécié chez les enfants lorsqu'il est pratiqué en groupe et de façon ludique.

Le bâtiment a eu quelques difficultés à résister à la masse de neige accumulée sur le toit. Une intervention sur la toiture a été nécessaire pour éviter une poussée excessive sur la cage du monte-personne et la chute de blocs de glace sur l'entrée arrière du bâtiment utilisée pour les livraisons.

Après un retour des chutes de neige début avril, le printemps a offert de belles journées de soleil pour réaliser de superbes sorties en forêt. Ces activités extérieures sont particulièrement appréciées par les enfants. Ils découvrent un monde qui leur est de plus en plus inconnu et parfois presque inaccessible.

Quelques aménagements extérieurs ont été réalisés : la mise en place du parcours d'équilibre (déménagé depuis les Grandes-Roches) s'intègre très bien dans le site, le terrain aplani et engazonné devant le bâtiment permet les jeux de ballons, le bac à sable et les tables de ping-pong sont toujours très fréquentés par les groupes d'enfants plus ou moins jeunes.

10.1. Camps internes

Camps de ski

Entre janvier et mars, 278 élèves de l'ASIME ont été accueillis au *Centre Marcel Barbey* pour pratiquer le ski de fond. 80 élèves venant d'autres établissements scolaires ont pu également profiter de notre infrastructure. 4 classes de la commune de Prilly ont aussi pu profiter du site pendant 2 semaines, alors que les élèves de l'ASIME étaient à la Barboleusaz pour pratiquer le ski de piste.

Les matinées sont occupées au ski de fond tandis que les après-midis sont consacrés aux différentes activités sportives. Pour le ski de fond, l'âge et la capacité physique des élèves de 5P et 6P sont particulièrement bien adaptés et nous disposons de tout le matériel correspondant à ces âges.



Ecole à la montagne

Au printemps, 148 élèves de l'ASIME ainsi que 231 élèves d'autres établissements scolaires (une large majorité) ont profité du Centre Marcel Barbey. Il s'agit essentiellement de classes du premier cycle. Chaque semaine le programme est proposé, établi et réalisé en collaboration avec les enseignants.

Durant l'automne, 247 élèves de l'ASIME et 231 élèves des communes extérieures ont pu profiter de ces locaux.

Bien que la participation financière des parents ait été réduite à l'équivalent des frais de pension (cf. objectif n° 5 du Comité de direction), la qualité de ces camps a pu être maintenue, à la satisfaction de tous les intéressés.

10.2. Camps de ski externes

Ces camps sont destinés aux élèves de 9^e année de l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre.

12 classes ont pu profiter des paysages alpins entre janvier et mars pour des camps de ski alpin. Les élèves débutants, de niveau moyen ou habitués à pratiquer du ski, se sont rendus à Vers l'Eglise, Chandolin, La Barboleusaz/Gryon ou encore à Zinal, durant 5 jours.

Ces camps rencontrent un vif succès auprès des élèves. L'occasion de vivre ensemble, loin de la maison, leur laisse des souvenirs inoubliables. L'équipe d'encadrement est composée d'enseignants et de moniteurs auxiliaires expérimentés, dans la mesure du possible munis du brevet J+S.

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Afin de favoriser le maintien d'une bonne santé, des cours de sport facultatif sont proposés aux élèves de l'ASIME. Le catalogue des sports permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires. 15 sports ont pu être proposés chaque semestre aux élèves de l'ASIME.

Deux modifications ont été apportées à notre organisation. Les cours ont commencé plus tôt de manière à offrir suffisamment de semaines de cours pour pouvoir bénéficier des subsides J+S. Le nombre de groupes a été réduit de manière à assurer que, même en cas de désistements, le nombre d'élèves reste suffisant pour respecter les consignes cantonales.

Comme d'habitude le sport scolaire facultatif rencontre un vif succès. Certains sports comme le grand trampoline ont suscité tellement d'intérêt que les groupes ont été répartis sur le semestre afin de permettre à un maximum d'élèves d'y participer. Au final 145 élèves se sont inscrits au 1^{er} semestre et 194 au second.

11.2. Organisation

Ces cours sont donnés par des moniteurs expérimentés dans différents collèges morgiens ainsi qu'à la piscine du Petit-Dézaley pour la natation. Certains cours ont lieu durant la pause de midi, d'autres à la sortie de l'école.

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	<i>Total</i>	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17	5	12	147
	<i>Total</i>	32	10	22	324
2016-2017	1	16	5	11	190
	2	15	5	10	180
	<i>Total</i>	31	10	21	370
2017-2018	1	16	4	12	220
	2	15	5	10	190
	<i>Total</i>	31	9	22	410
2018-2019	1	15	4	11	136
	2	15	4	11	145
	<i>Total</i>	30	8	22	281
2019-2020	1	15	6	9	194
	2				
	<i>Total</i>	15			

11.3. Liste des sports pratiqués

- Grand trampoline
- Initiation au théâtre
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Self-défense (taekwondo)
- Volleyball
- Yoga-relaxation



12. Camps de vacances (colonies)

5 camps ont été organisés durant l'été 2019 : 2 au mois de juillet pour les enfants de 6 à 10 ans, 1 pour les 10-14 ans, et 2 au mois d'août pour les 6-12 ans. Tous les camps ont accueilli entre 43 et 48 enfants. Etonnamment le camp pour les 10-14 ans n'a intéressé que 22 enfants.

Les 205 enfants inscrits étaient encadrés de notre équipe habituelle, complétée chaque semaine par 6 aide-moniteurs et un aide de cuisine.

Les camps de vacances se sont très bien passés, l'été était sec et très chaud. Les enfants ont pleinement profité de toutes les activités en plein air prévues par les moniteurs et une ambiance extraordinaire s'en est dégagée. L'équipe de jeunes moniteurs auxiliaires était dynamique, efficace et rassurante avec les plus jeunes enfants. Les chansons, chorégraphies et activités motivantes ont rythmés les différentes semaines de camps et même parfois une partie de leur temps libre.



13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Collèges et salles de sport

Le patrimoine immobilier scolaire est composé de :

- 12 collèges dans la commune de Morges
- 6 collèges dans les communes de la Couronne morgienne
- 8 salles de gymnastique et 1 bassin de natation dans la commune de Morges
- 5 salles de gymnastique dans les communes de la Couronne morgienne

Le groupe de travail « Locaux scolaires » étudie toutes les questions relatives aux locaux et au mobilier scolaire et prépare les décisions pour le Comité de direction. Conformément à l'objectif n° 4 du Comité de direction, ce groupe mène une étude sur l'actualisation du barème et du modèle de calcul du coût des locaux scolaires répondant ainsi au vœu n° 2018-2 du Conseil intercommunal.

La planification immobilière, dans le domaine scolaire, est une tâche difficile car elle dépend grandement de la projection des besoins en nombre de classes. Néanmoins le groupe de travail considère qu'il est nécessaire de renforcer cette planification en concertation avec les communes, les directions scolaires et l'Etat.

L'inventaire détaillé des locaux scolaires est régulièrement actualisé. Il est à la base du calcul de la valeur des locaux qui sont mis à disposition de l'ASIME par les communes membres. Depuis quelques années on constate que certains locaux arrivent au bout de leur cycle de vie et nécessitent d'importants investissements pour leur rénovation, voire leur reconstruction.

Le groupe de travail a suivi attentivement l'avancement des projets suivants :

- Construction du collège Jacques-Dubochet et appel d'offres concernant le mobilier
- Projet de rénovation/reconstruction des collèges de Chanel et de la Gracieuse
- Projet de construction du nouveau collège de Bellicot à Echichens et installation de classes provisoires
- Projet de rénovation de la salle polyvalente d'Echichens
- Projet de rénovation de la salle polyvalente de Tolochenaz

Le détail des autres travaux du groupe de travail « Locaux scolaires » figure au chapitre 5.2.3 de ce rapport. Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires contient également de nombreuses informations, en particulier une projection sur 5 ans de l'évolution des charges immobilières (répondant ainsi au vœu n° 2018-5 du Conseil intercommunal).

13.2. Centre Marcel Barbey

Le *Centre Marcel Barbey* vient de terminer avec succès sa première année complète d'exploitation.

Les collaborateurs des camps, les enfants et leurs enseignants ainsi que les différents locataires qui profitent du bâtiment hors des périodes d'occupation par les écoles confirment de manière unanime que la rénovation a été bien pensée, que les locaux sont fonctionnels, que les matériaux et les équipements sont faciles à entretenir et, surtout, qu'il idéalement placé au cœur d'une magnifique nature.



13.3. Mobilier scolaire et sportif

Pour mémoire, le mobilier scolaire et le mobilier sportif dit "mobile" est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des établissements scolaires.

Un stock de mobilier usagé (mais encore fonctionnel) dans les sous-sols des collèges permet des remplacements ponctuels et/ou urgents.

Toutes les demandes de mobilier sont transmises par les enseignants à la Direction de l'établissement scolaire pour validation, puis parviennent à l'ASIME. Si le mobilier souhaité n'est pas en stock, l'achat est intégré dans le processus de renouvellement annuel du mobilier.

Chaque établissement scolaire dispose également d'un montant pour financer l'achat de petit mobilier tel que caisses de rangement, nappes de protection, tapis de sol, etc.

L'ASIME participe aux frais d'accordage des pianos, en collaboration avec le *Conservatoire de Morges*, ainsi qu'aux achats et entretien de machines liées aux activités scolaires, par exemple pour les ACT (activités créatrices sur textiles) et les ACM (activités créatrices manuelles).

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 9 du préavis 01/09.2020 sur les comptes 2019, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.



14. Transports scolaires

On distingue 2 types de transports :

- Les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers
- Les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers

En principe les élèves de 1^{ère} à 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7^e et 8^e année sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière ou de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile)
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps de vacances (colonies)

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves du degré secondaire dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne)

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du Sport-Art-Études (transports de ligne)



En 2019, plusieurs particularités d'enclassement ont induit la mise sur pied des transports suivants :

- Entre Aclens, Bremblens, Echichens et Romanel-sur-Morges
- Entre Chigny (quartier de l'Eglantine) et le collège du Petit-Dézaley
- Entre Colombier et la salle ACT/ACM d'Echichens
- Entre Lully, Tolochenaz et Vufflens-le-Château

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 10 du préavis 01.09/2020 sur les comptes 2019.

15. Conclusion

Le tableau ci-dessus présente le bilan des objectifs fixés par le Comité de direction pour 2019 (cf. chapitre 3).

Légende :

- Objectif atteint
- Objectif partiellement atteint

Objectif	Situation à fin 2019	Bilan
1. Consolider l'efficacité du cabinet dentaire, actualiser la base de la tarification et améliorer progressivement sa performance	Le cabinet fonctionne à satisfaction avec une équipe motivée. Le logiciel DENTAGEST répond aux attentes. La facturation était opérationnelle en juin 2019. La nouvelle tarification a été mise en œuvre à la rentrée scolaire 2019-2020. La facturation a pu reprendre à fin 2019.	Objectif partiellement atteint. Un premier bilan figure dans le préavis 01/09.2020 sur les comptes 2019. L'objectif sera reconduit en 2020 par une analyse de l'évolution du chiffre d'affaires.
2. Remplacer le logiciel SOCRATE de gestion des prestations (devoirs surveillés, camps scolaires, camps de vacances, sport scolaire facultatif) et optimiser la plateforme collaborative G SUITE	Le logiciel KIBE a été installé en été. Il répond aux attentes. Les données scolaires LAGAPEO sont intégrées chaque mois. Des modules supplémentaires ont été développés. La facturation était opérationnelle en décembre. Le logiciel MONDAY a été installé en été. Il permet de gérer toute l'activité des devoirs surveillés, les tâches de l'équipe administrative, le suivi des candidatures, le suivi des locations, le suivi des décisions et des objectifs du CODIR ainsi que des vœux du Conseil intercommunal. Il permet à la direction de garder une bonne vision d'ensemble grâce aux tableaux de bord. La plateforme G SUITE est en cours d'optimisation.	Objectif partiellement atteint. Objectif sera reconduit en 2020 avec l'optimisation de la plateforme G SUITE et du logiciel DENTAGEST.
3. Intégrer les élèves de la commune de Vullierens dans les établissements scolaires de l'ASIME et accueillir ses délégués au sein du Conseil intercommunal	Intégration réalisée comme prévue à la rentrée 2019-2020. La composition du Conseil intercommunal a été modifiée et les nouveaux membres ont été accueillis à la séance du Conseil intercommunal du 25 septembre.	Objectif atteint.

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

4. Vérifier l'actualité de l'inventaire et le barème de calcul du coût des locaux scolaires, ainsi que leur entretien régulier	La visite des locaux scolaires par le GT locaux scolaires a commencé en 2019 par le collège En Pontet (Colombier). Un tableau de bord de chaque site est en préparation. Plusieurs scénarios d'actualisation du barème ont été étudiés et seront soumis à un expert début 2020. Une présentation au Conseil intercommunal sera organisée dans le courant de l'année 2020.	Objectif partiellement atteint. Objectif reconduit en 2020.
5. Intégrer la décision du Tribunal fédéral sur la gratuité des camps et ses conséquences	Le Conseil intercommunal a validé dans le budget 2020 la poursuite du financement des activités scolaires (courses d'écoles, voyages d'études, camps) avec prise en charge des coûts supplémentaires.	Objectif atteint.

En conclusion le Comité de direction exprime sa reconnaissance à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et pour la qualité des prestations qu'ils ont fournies avec régularité et professionnalisme. Il se réjouit de pouvoir compter sur une bonne collaboration avec les Directions scolaires et les différents partenaires. Il remercie les Autorités communales et intercommunales pour leur confiance et leur soutien.

Liste des annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste de membres du Conseil d'établissement
4. Liste des collaborateurs fixes
5. Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal
6. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
7. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est
8. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest
9. Rapport d'activité de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre



Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

Commune			Prénom	Nom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME
Aclens	1	Mme	Sylvie	Ciana	Municipale	Vice-présidente dès juillet 2019 et membre de la Commission de gestion
	2	Mme	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale	
Bremblens	3	Mme	Karine	Ropraz	Municipale	Suppléante à la Commission de gestion
	4	M.	Pascal	Grütter	Conseiller général	Membre de la Commission de gestion
Chigny	5	M.	David	Lenoir	Municipal	
	6	Mme	Tania	Larequi	Conseillère générale	Membre de la Commission de gestion
Echichens	7	Mme	Jacqueline	Botteron	Municipale	
	8	Mme	Anna	Bauer Dörries	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
Lully	9	M.	Emile	Tasev	Conseiller général	Scrutateur. Suppléant à la Commission de gestion
	10	M.	Marc	Winges	Syndic	
Morges	11	Mme	Mélanie	Wyss	Municipale	Scrutatrice
	12	M.	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	Délégué au Conseil d'établissement
	13	Mme	Katharina	Dellwo Bauer	Conseillère communale	
	14	Mme	Romina	Garofalo	Conseillère communale	
	15	Mme	Claire	Martinet	Conseillère communale	Déléguée au Conseil d'établissement
	16	M.	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal	Membre de la Commission de gestion
	17	M.	Yvan	Christinet	Conseiller communal	
	18	M.	David	Guarna	Conseiller communal	
	19	M.	Jean-Marc	Narr	Conseiller communal	
Romanel-sur-Morges	20	M.	Pierre	Lanthemann	Syndic	Membre de la Commission de gestion
	21	Mme	Nicole	Lemaire	Conseillère générale	
Tolochenaz	22	M.	Salvatore	Guarna	Syndic	Président jusqu'en juin 2019
	23	Mme	Martine	Blauth	Conseillère communale	
Vufflens-le-Château	24	M.	Pierre	Siegwart	Municipal	Vice-Président puis Président depuis juillet 2019
	25	Mme	Sylvie	Grin van Hamel	Conseillère générale	
Vullierens	26	Mme	Céline	Bonzon	Municipale	
	27	Mme	Noémie	Fantoli	Conseillère générale	

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune			Prénom	Nom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME	Dicastère
Romanel-sur-Morges	1	Mme	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Aclens	2	Mme	Françoise	Wüthrich	Syndique	Vice-présidente	Camps et sports
Echichens	3	M.	Giuseppe	Biancaniello	Municipal		Bâtiment de la Couronne morgienne
Morges	4	M.	Philippe	Dériaz	Municipal		Bâtiments de la commune de Morges
Vufflens-le-Château	5	Mme	Maria-Pia	Dubey	Municipale		Transports
Morges	6	Mme	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Tolochenaz	7	M.	Andreas	Sutter	Municipal		Finances

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Quart	Représentant-e			Prénom	Nom
Les parents	Morges Est	1	Mme	Christine	Demestral Prahin
	Morges Est	2	M.	Simon	Monnin
	Morges Ouest	3	M.	Philippe	Rochat
	Morges Ouest	4	Vacant		
	Morges Beausobre	5	Mme	Karine	Biancaniello
	Morges Beausobre	6	Mme	Karina	Rigoli
Les professionnels de l'école	Morges Est	7	Mme	Myriam	Corthésy
	Morges Est	8	Mme	Valérie	Rochat
	Morges Ouest	9	M.	Pierre-Alain	Cordey
	Morges Ouest	10	Mme	Anne	Christinat de Buren
	Morges Beausobre	11	Vacant		
	Morges Beausobre	12	M.	Luc	Schlaepi
La société civile	APE Vufflens-le -Château	13	Mme	Francine	Dambach Corsten
	Ecole du cirque	14	M.	Frédéric	Klink
	Club nautique	15	M.	Simon	Monnin
	Médecin scolaire	16	M.	Claude-André	Mayor
	Membre APE d'Echichens	17	Mme	Danielle	Perrin
	AJEMA	18	M.	Daniel	Vouillamoz
Les autorités	Comité de direction	19	Mme	Maria-Pia	Dubey
	Comité de direction	20	M.	Giuseppe	Biancaniello
	Conseil intercommunal	21	Mme	Anna	Bauer Dörries
	Conseil intercommunal	22	Mme	Claire	Martinet
	Conseil intercommunal	23	M.	Jean-Jacques	Aubert
	Conseil intercommunal	24	M.	David	Lenoir

Annexe 4 : Liste des collaborateurs fixes

Le tableau suivant présente la liste des collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité			Prénom	Nom	Fonction
Administration	1	M.	Marc	Johannot	Directeur administratif
	2	Mme	Corinne	Borboën	Secrétaire et responsable de l'école à la montagne, des camps de ski, des camps d'été et du sport scolaire facultatif
	3	Mme	Madika	Reymond	Secrétaire et responsable de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires
Cabinet dentaire scolaire	4	Mme	Laura	Gasparetto	Médecin-dentiste et responsable du cabinet dentaire scolaire
	5	Mme	Sabrina	Mercuri	Assistante dentaire
	6	Mme	Antoinette	Pelliccione	Assistante dentaire
Service médical	7	M.	Claude-André	Mayor	Médecin scolaire
Camps internes	8	M.	Olivier	Fournier	Responsable des camps et du <i>Centre Marcel Barbey</i>
	9	M.	Yves	Baume	Animateur
	10	M.	Sébastien	Chapuis	Animateur
	11	M.	Philippe	Falcy	Cuisinier
	12	Mme	Maria Esther	De Matteis	Cuisinière remplaçante
Locations	13	Mme	Suzanne	Rochat	Intendante au <i>Centre Marcel Barbey</i>
	14	Mme	Catherine	Barras	Intendante remplaçante au Centre Marcel Barbey

La liste complète des 239 collaborateurs (fixes et temporaires) peut être mise à disposition de la Commission de gestion.

Annexe 5 : Suivi des vœux exprimés par le Conseil intercommunal

Légende :

- **Vœu réalisé. Par conséquent le Comité de direction propose son classement.**
- **Vœu en cours de réalisation**
- **Vœu en attente**

No	Vœu	Point de situation
Vœu 2018 n° 1	Que le Comité de direction étudie la nécessité de continuer à louer la salle de gymnastique de La Longeraie et, cas échéant, demande à la ville de Morges de renoncer à cette location.	La salle de gymnastique de La Longeraie est indispensable jusqu'à la réalisation du complexe scolaire de La Prairie qui devra comprendre plusieurs salles de gymnastique. Le vœu est en attente.
Vœu 2018 n° 2	Que le Comité de direction entame une réflexion permettant de remplacer le barème en usage du calcul du coût des locaux scolaires par un barème qui soit plus juste et en adéquation avec la situation actuelle.	Le vœu est en cours de réalisation (cf. bilan de l'objectif n° 4 au chapitre 15).
Vœu 2018 n° 3	Que le Comité de direction informe systématiquement le Conseil intercommunal des projets de constructions nouvelles, de rénovations lourdes, d'agrandissements, ainsi que de la planification globale de ces constructions sur le territoire de l'ASIME.	Une information au Conseil d'établissement et au Conseil intercommunal sera organisée dès qu'un nouveau projet sera soumis au Comité de direction. Le vœu est en cours de réalisation.
Vœu 2018 n° 4	Que le Comité de direction examine les pistes permettant d'améliorer la collaboration avec chaque commune membre, de permettre davantage de transparence dans la planification des bâtiments scolaires, d'instaurer une routine visant à une information systématique, régulière et réciproque, enfin de lui permettre d'exercer ses prérogatives telles que définies à l'article 20, chiffre 16, des Statuts.	Le Comité de direction examine différentes pistes. Le vœu est en cours de réalisation.
Vœu 2018 n° 5	Que le Comité de direction informe explicitement chaque commune membre, chiffres à l'appui, des probables variations de coûts des locaux qu'elle devra subir et assumer dans les cinq prochaines années.	Un courrier d'information a été envoyé aux Municipalités le 18.12.2019 avec une projection des coûts jusqu'en 2025. L'opération sera renouvelée chaque année. Le vœu est réalisé (proposition de classement).

RAPPORT DE GESTION ASIME 2019

Vœu 2018 n° 6	<p>Que le Comité de direction propose au Conseil intercommunal une modification de l'article 27 des Statuts visant à ce que les indicateurs utilisés pour la répartition des coûts se fondent sur la même année de référence, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre de l'exercice pour le nombre d'habitants (sans changement); • Au 1er octobre de l'exercice pour le nombre d'élèves (avancement d'une année). 	<p>Le Comité de direction profitera d'une prochaine modification des statuts pour intégrer cette demande.</p> <p>Le vœu est en attente.</p>
Vœu 2018 n° 7	<p>Que le Comité de direction annule la ligne 501 3653 00 du budget et transfère la somme qui y figure dans la ligne 502 3663 00.</p>	<p>La modification a été intégrée dans les comptes 2019.</p> <p>Le vœu est réalisé (proposition de classement).</p>
Vœu 2018 n° 8	<p>Que le Comité de direction annule la ligne 501 3170 00 du budget et transfère la somme qui y figure dans la ligne 502 3170 00.</p>	<p>La modification a été intégrée dans les comptes 2019.</p> <p>Le vœu est réalisé (proposition de classement).</p>
Vœu 2018 n° 9	<p>Que le Comité de direction engage des négociations avec la ville de Morges pour que deux places de parc visiteurs soient réservées pour l'ASIME sur le site de Beausobre.</p>	<p>Le Comité de direction prendra contact avec la Ville de Morges lorsque le concept de circulation et de parcage du projet Beausobre V aura été défini.</p> <p>Le vœu est en attente.</p>
2017 – n°1	<p>Que le Comité de direction intervienne auprès des directions d'école pour que les rendez-vous fixés aux classes par le cabinet dentaire en vue du dépistage soient scrupuleusement respectés.</p>	<p>Le Comité de direction est intervenu auprès des directions scolaires. Dans le cadre de la nouvelle organisation du cabinet dentaire, si un enseignant oublie le rendez-vous pour sa classe, l'enseignant est immédiatement averti via le secrétariat de l'établissement. Si nécessaire un nouveau rendez-vous est fixé. Depuis 2020 un rappel par SMS sera envoyé à l'enseignant 48 h à l'avance. Un bilan sera dressé à la fin de l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>Le vœu est en cours de réalisation.</p>
2014 – n° 16	<p>Que le Comité de direction envisage toutes les pistes et les mette rapidement en œuvre pour ramener le déficit du cabinet dentaire scolaire à un niveau raisonnable.</p>	<p>Le vœu est en cours de réalisation (cf. bilan de l'objectif n° 1 au chapitre 15).</p>

Addendas :

- 1. Rapport d'activités du Conseil d'établissement**
- 2. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Est**
- 3. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire primaire de Morges Ouest**
- 4. Rapport d'activités de l'Etablissement scolaire secondaire de Morges Beausobre**

RAPPORT 2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2019, le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises soit les :

- 5 février 2019
- 12 novembre 2019

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse : asime.ch/asime/organisation/cet dès leur approbation.

Activités du CET

Pour la 2^{ème} année consécutive, Le Festival La Salamandre a été le fruit d'une très belle collaboration avec le Conseil d'établissement et les établissements scolaires. Une journée pédagogique pour les élèves de 5P, 6P et 7P a été intégrée dans le cadre de ce festival, le lundi 28 octobre 2019. Une quarantaine de classes ont ainsi pu participer à des ateliers et rencontrer des scientifiques ou des artistes naturalistes.

Activités du quart « professionnels de l'école »

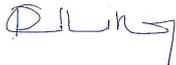
L'ES Morges Beausobre a organisé du 3 au 5 avril 2019, une « semaine spéciale » dont la thématique était le sport, la santé et le handicap. Les quelques 750 élèves ont pu ainsi participer à différents tournois, ateliers et à une marche. Le dernier jour une « flashmob » réunissant tous les élèves de l'établissement a permis de clôturer cette semaine enrichissante.

M. Pierre-Alain Cordey, directeur de l'EP Morges Ouest, a présenté les différentes activités en lien avec les « JOJ2020 » réalisées par les différentes classes. Les élèves ont accompli des dessins, participé à l'arrivée de la flamme olympique à Morges et participé à des séances d'initiation au curling.

Activités du quart « autorités »

M. Andreas Sutter, municipal à Tolochenaz est venu présenter le nouveau Cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire (Réf.-EIAP).

M. Giuseppe Biancaniello a présenté le projet de construction du nouveau Collège à Echichens.



M.-P. Dubey
Présidente



S. Truan
Secrétaire

Etablissement primaire de Morges Est

RAPPORT DE GESTION 2019

1. EFFECTIFS

A la rentrée d'août 2019, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 121 enseignant-e-s et assistantes à l'intégration, ainsi que 1046 élèves répartis dans 53 classes et 8 collèges.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges

Par cycles :			Par collèges :	
1P	128		Bluard	37
2P	143	271	Chanel	285
3P	137		Colombier	117
4P	121	258	Echichens	140
5P	123		Gracieuse	194
6P	124	247	Pré-Maudry	83
7P	127		Romanel	92
8P	119	246	Square Central	100
COES	26	26		
TOTAL		1'048		1'048

2. STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, qui est assistée dans ses tâches par 5 doyennes :

- Mme Delphine Nuzzo est référente pour les collèges de Romanel, Echichens et Colombier, ainsi que de la conduite pédagogique du cycle 1 ;
- Mme Nathalie Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des CRPS (classes régionales de pédagogie spécialisée) ;
- Mme Elodie Wettstein, référente du collège de Chanel, conduit les équipes pédagogiques des 7-8P ;
- Mme Carine Fischer assume un décanat principalement organisationnel : implantation du numérique, élaboration des horaires, enclassements, groupe des élèves HP ;
- Mme Joëlle Février qui a la responsabilité des collèges de Pré-Maudry, du Square Central et du Bluard, mène la conduite pédagogique des 5-6P.

Trois secrétaires :

- Mmes Nicole Page,
- Mme Catherine Léonardi et
- Marianne Jaccaud,

viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

3. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

HAGIR : Des cellules d'action dans chaque collège pour intervenir en cas d'harcèlement ou conflits

Le projet d'établissement s'est poursuivi et porte sur un projet de prévention des conflits et du harcèlement. Afin de pouvoir répondre de manière efficace à des situations d'intimidation, une équipe de professionnels de l'établissement, nommée « groupe HAGIR » (**H**arcèlement : **G**roupe d'**I**ntervention et de **R**éflexion) s'est formée à la « méthode de la préoccupation partagée » (méthode Pikas). Celle-ci consiste en un dispositif éducatif visant à mettre fin à des problématiques en déconstruisant le phénomène de groupe. Ce dispositif est entré en vigueur au début du mois de février.

Eco-School : Sensibilisation des élèves à l'alimentation responsable et durable

Le nouveau projet d'établissement pour 2019-2020 est basé sur le programme international d'éducation au développement durable Eco-School qui propose aux établissements scolaires un accompagnement et une méthodologie en 7 étapes. Ces thématiques sont travaillées dans le cadre d'un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les directions et les parents d'élèves. Après 2 ans, Eco-School vient voir ce qui a été mis en place et donne le label.

Le choix des enseignants s'est porté sur l'alimentation durable et responsable à une très large majorité.

2-4 km de Lausanne :

Les élèves qui le souhaitaient ont pu participer à l'événement des « 2-4 km de Lausanne » le 4 mai 2019. Une participation massive de 78% des élèves de l'établissement a été soutenue par les parents. Ce moment fut particulièrement chaleureux et créateur de liens entre les familles et l'école.



4. JOURNEE PEDAGOGIQUE

Une demi-journée pédagogique avec l'intervention du Dr Serge Tisseron, sur le thème « 3-6-9-12 apprivoiser les écrans et grandir » psychiatre, a eu lieu le 9 janvier 2019.

5. ACTIVITÉS CULTURELLES

5.1.) Spectacle

Les élèves de 5-6P ont assisté au spectacle « Danse avec le violon » le 28 mars 2019 au théâtre de Beausobre.

5.2.) Sorties

Très encouragées et valorisées par la direction, environ 67 sorties culturelles et 28 sorties sportives (dont patinoire et piscine) ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles : l'observatoire à Morges ; luge dans le Jura ; les « Livres sur les quais » ; l'espace des inventions « Ma petite histoire de l'art » ; le château de Morges ; le musée olympique ; le concert de l'OSR à l'Octogone de Pully ; la maison de la Rivière ; les mystères de l'Unil ; le musée de zoologie à Lausanne ; l'Arboretum ; la STEP à Morges ; la cathédrale à Lausanne ; le Zoo de la Garenne ; Aquatis à Lausanne ; les grottes de Vallorbe ; etc...

Toutes les classes ont également vécu une course d'école.

5.3.) Joutes

Les élèves de 1-2P se sont rendus le 24 mai 2019 au Parc de Vertou à Morges ; les élèves de 3-4P se sont rendus au Collège d'Echichens le 3 juillet 2019 ; les élèves de 5P se sont rendus au collège du Petit-Dézaley le 19 juin 2019 ; les élèves de 6P se sont rendus au collège du Petit-Dézaley le 26 juin 2018. Quant aux joutes des 7-8P elles se sont déroulées au collège de Chanel pour les élèves de 7P le 1er juillet 2019 et pour les élèves de 8P le 2 juillet 2019.

5.4.) JOJ 2020

En janvier 2020 se tiendront les Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse, sur terre vaudoise, berceau historique des jeux olympiques modernes.

Les établissements scolaires du canton sont associés à ce grand événement sportif, avant et pendant les JOJ, au travers de multiples projets pédagogiques telles que la préparation et la diffusion d'émissions de radio, la participation à des échanges linguistiques ou l'organisation d'événements tels des spectacles scolaires ou de musique chorale, pour ne citer que quelques exemples.

Les classes de 1P à 6P ont eu la possibilité de se rendre au Musée Olympique à la charge de l'établissement jusqu'en février 2020.

Des émissions Radiobox ont pu être préenregistrées puis diffusées sur internet.

Les élèves de 7-8P ont eu la chance de rencontrer un médaillé olympique de curling et la mascotte des JOJ le 7 octobre 2019. Ils ont pu également bénéficier d'une initiation au curling de deux heures par classe.

Le 24 septembre 2019, les élèves de 8P ont pu assister à l'arrivée de la flamme olympique sur la place de l'Hôtel de Ville à Morges.



5.5.) RadioBus

Participation en mars de quelques classes de 5 à 8P au projet RadioBus, la radio des écoles de Suisse Romande qui a pour finalité d'enregistrer une émission radio et de faire un direct en juin sur l'antenne de RadioBus, accessible par internet ou en DAB+.

5.6.) Projet pédagogique

Grâce au soutien de l'ASIME et du CE, un projet pédagogique sous la forme d'une Journée de la salamandre pour les 5-6-7-8P le 29 octobre 2019 a été organisé dans le but de sensibiliser les élèves à la richesse et à la fragilité de la nature qui nous entoure.

5.7.) Promotions

Les promotions des élèves de 7-8P du collège de Chanel se sont déroulées la matinée du vendredi 5 juillet 2019 à la salle polyvalente d'Echichens. Chaque élève de 8P a reçu personnellement des mains de Mme Corthésy son livret scolaire. Cette cérémonie a été ponctuée de productions d'élèves telles que

du cirque, de la musique, du chant, du théâtre ou de la danse. Cette matinée s'est terminée par une grande « flashmob » regroupant tous les élèves et leurs enseignants.

5.8.) Marché de Noël

Le marché de Noël, qui a eu lieu le 28 et 29 novembre 2019 au collège du Bluard avec des animations, une petite restauration et des douceurs préparées par les élèves, a rencontré un grand succès. Les fonds récoltés ont permis aux classes participantes d'agrémenter leur caisse de classe à des fins pédagogiques ou pour effectuer des sorties.

5.9.) Divers

Une conférence a été donnée aux parents le 9 janvier 2019 par le Dr Serge Tisseron, psychiatre, sur le thème « 3-6-9-12 apprivoiser les écrans et grandir ».

6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'équipe santé est composée de :

- Mme Myriam Corthésy, directrice,
- Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS,
- Mmes Christiane Berger et Chantal Zollinger, et Mme Véronique Duc (à partir du 7 octobre 2019 qui remplace Mme Zollinger), infirmières scolaires,
- M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire,
- Mmes Chloé Cevey et Anne Séchaud, médiatrices,
- Mmes Christine Germond et Fabienne Kahn, enseignantes ;
- Mme Reina Blondel, psychologue PPLS.

Elle se réunit toutes les 6 semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées :

Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	14.03. - 09.05. - 26.03.	7P
Profa	Education sexuelle	Avril - mai	3P,3- 4P, 6P, 8P et CRPS
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	juin	1-2P Morges
PRM	Prévention criminalité	Janvier, février	7-8P
Gendarmerie vaudoise	Prévention routière avec intervention en classe	Mars et avril	Classes des villages
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	novembre et décembre	1-6P et 7P Morges
Animations déchets	Animation déchets	Avril et juin	5 classes des villages de 1 à 5P

Les parents des élèves de 3P, 3-4P, 6P et COES de notre établissement et L'Etablissement primaire de Morges Ouest ont été invités par Profa à une soirée d'information le 11 mars 2019.

Cette année scolaire, au travers des multiples actions menées, a permis un renforcement du bon climat d'Etablissement ainsi que des valeurs véhiculées par celui-ci.


Myriam Corthésy
Directrice

Rapport d'activités 2019 de l'Etablissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2019, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli 858 élèves provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 44 classes de 1P à 8P. L'effectif global des élèves n'a pas changé de manière significative par rapport à l'année scolaire précédente. L'enseignement est assuré par 93 maîtresses et maîtres qui sont encadrés par un Conseil de direction composé de quatre doyennes, Annelise Wyss, Alexia Pittet, Lise Vermot, Anne-Laure Amato et du directeur, Pierre-Alain Cordey.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges

Par cycles :				Par collèges :	
1P	91			Vufflens	57
2P	114	205		Tolochenaz	65
3P	83			Lully	110
4P	117	200	405	Dézaley	272
5P	116			Vogéaz	58
6P	114	230		Charpentiers	35
7P	108			Jardins	38
8P	115	223	453	Burtignière 7	108
				Burtignière 8	115
TOTAL			858		858

Les grands chantiers de Morges-Gare-Sud et de l'Eglantine vont assurément pousser à la hausse nos effectifs d'élèves dès mars 2020. Dans ce contexte, la Commune de Morges mettra à notre disposition une nouvelle école, le collège Dubochet, qui a été conçue pour accueillir progressivement 12 classes supplémentaires dès la rentrée scolaire prochaine. Cette nouvelle construction impliquera la fermeture de deux collèges au Centre-Ville, les Bluards et les Jardins.

Outre l'enseignement et les activités décrites par les responsables ci-après, cette fin d'année 2019 a été colorée par un événement : les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Notre Etablissement s'est en effet mis à l'heure olympique quelques mois avant l'arrivée des jeunes athlètes de 15 à 18 ans qui participeront aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Lausanne du 9 au 22 janvier 2020. Dans ce contexte, plusieurs événements destinés à nos élèves ont été organisés : visite de l'exposition JOJ du musée olympique, participation à la cérémonie de la Flamme Olympique à Morges, joutes olympiques en salle de gymnastique, création de dessins pour décorer les chambres des athlètes du Vortex, rencontres avec des champions comme Vincent Defrasne et Peter de Cruz, médaillés olympiques en biathlon et en curling, initiation au curling sous la houlette des membres du Curling Club Morges et pour début 2020, des déplacements sont prévus pour assister à des animations et/ou des compétitions sur différents sites des JOJ.



Morges



Champéry

Une petite note personnelle pour terminer : Après 15 années consacrées à ma fonction de Directeur de l'Établissement primaire et secondaire de Morges Hautepierre ainsi que de l'Établissement primaire de Morges Ouest, je vous informe de mon départ à la retraite le 31 janvier 2020.

Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

En promotion de la santé, comme l'année dernière, c'est principalement le thème des écrans et celui de la résolution de conflits qui ont été traités. Voilà quelques activités proposées aux élèves, aux enseignants et aux parents :

Les écrans

- Différentes activités à faire en classe sur le thème des écrans (aspects positifs et négatifs, temps passé devant les écrans, réseaux sociaux, cyber-harcèlement, ...)
- Une conférence de Serge Tisseron pour les enseignants et une pour les parents.

Résolution des conflits

- L'utilisation du matériel de résolution de conflits «Vers le Pacifique» par 26 classes (1P à la 8P)
- L'intervention de l'association FORCE (prévention de la violence et de l'exclusion) dans toutes les classes de 5P et de 7P ainsi que dans deux classes de 3P et deux de 4P.

L'éducation au développement durable faisant dorénavant partie de la promotion de la santé, dix classes de 1P à 4P ont bénéficié d'une animation du WWF. Les enseignants avaient le choix entre le thème de la biodiversité ou celui du changement climatique.

Médiation

Les deux tiers des situations traitées en médiation concernaient des problèmes relationnels entre pairs : conflits, exclusions, problèmes liés aux réseaux sociaux, Dans 19% des cas, nous avons suivi des élèves rencontrant des difficultés personnelles (anxiété, phobie scolaire, mal-être). 15% des médiations concernaient des problèmes familiaux.

Ces situations ont été traitées dans leur grande majorité de manière individuelle ou en petits groupes. 12% des prestations ciblaient des classes entières.

Un peu plus de la moitié des demandes d'intervention en médiation sont venues des élèves (51%), 22% des enseignants, 13% de l'initiative des médiatrices, 11% des parents, le reste des demandes provenant d'une psychologue ou d'un(e) membre de la direction.

La majeure partie des situations traitées concernaient des élèves de 5P à 8P (95%). Seules 5% des médiations émanaient des élèves de 1P à 4P.

Les médiatrices font partie du groupe PSPS, du groupe "Dynamique de classe", visant à amener un soutien aux enseignants rencontrant des difficultés importantes au sein de leur classe ainsi que du groupe pluridisciplinaire de l'établissement. Nous avons ainsi pris part tout au long de l'année aux activités liées à la prévention dans les différents domaines tels que l'usage des écrans, la gestion des conflits... Enfin, nous avons participé régulièrement aux séances de supervision organisées par l'unité PSPS.

Commission culturelle

Grâce au soutien de l'ASIME, la Commission Culturelle de l'Etablissement de Morges Ouest a pu proposer à tous les élèves de magnifiques spectacles et animations durant cette année 2019.

C'est au printemps que les élèves de 1-2P ont pu bénéficier d'une animation de Pro Natura. Une animatrice s'est rendue 3 matins dans chacune des 11 classes enfantines. Elle a emmené les enfants à l'extérieur afin de travailler avec leurs 5 sens et découvrir la nature proche de l'école.

Les 7-8P de la Burtignière ont eu la chance de participer à une animation Salsa et percussions donnée par M. Cuénoud. Durant 2 périodes, ils ont dansé la salsa et frappé des rythmes avec différents instruments de percussion. Quel plaisir pour les élèves et les enseignants !

Durant l'automne, les 5-6-7P ont participé au « Festival de la Salamandre ». Pour cette deuxième édition avec les écoles, ce festival nous a, à nouveau, accueillis au théâtre de Beausobre, sur le thème : Jardin Sauvage. Les élèves ont pu participer à des ateliers pratiques animés par des professionnels du festival. Par groupes de 10 enfants, certains ont observé des insectes du jardin, d'autres ont pu découvrir des photos animalières avec le photographe en personne ou encore observer des squelettes d'animaux. Ils ont ensuite assisté dans le théâtre à la projection de plusieurs films d'animations extraits de la série «Les Minuscules». Ce fut une belle journée tant pour les élèves que pour les enseignants. Nous ne pouvons que saluer la parfaite organisation de l'équipe de la Salamandre et la gentillesse de leurs intervenants.



Fin novembre, les 1-2-3-4P ont pu assister au spectacle «Voyages organisés» par la compagnie théâtrale vaudoise, E' Pericoloso Sporgersi. Un spectacle interactif avec des élèves acteurs de l'histoire sur fond d'écologie. Rires garantis sur un sujet actuel!

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

Des projets MITIC divers et variés ont jalonné cette année civile. Nous avons pu admirer des dessins virtuels (carte pour la fête des mères, Noël, memory,...), des diaporamas dont les enregistrements furent effectués par les enfants, des bandes dessinées, des exposés (d'après des renseignements trouvés sur internet) et des livres. Il y a eu deux grands projets :

- le premier fut un Kamishibai sur le thème de la diversité de langues qui a mobilisé tout le collège des Charpentiers. Ce Kamishibai fut présenté au concours organisé par la Hep et a gagné le premier prix.

- Le second fut la création d'un film d'animation, présenté au Klik Festival de Nyon, qui a occupé la classe 1-2P de Lully pendant 2 mois.

Cette année nous avons enfin pu finaliser la reprise de l'ensemble des collèges de l'Etablissement par le service technique de l'Etat (CIPEO). En effet, la commune de Tolochenaz a entrepris des travaux pour la mise aux normes du collège.

Les imprimantes des différents collèges montraient des signes de vieillesse et tombaient en panne. La direction a pris la décision de remplacer toutes les imprimantes et les multocopieurs noir/blanc par des multocopieurs couleur. Ces machines seront mises en oeuvre en cette fin d'année. Une imprimante 3D, qui sera installée dans la salle de travaux manuels, viendra compléter l'assortiment des appareils numériques (enregistreurs, lecteur CD, Cameo, chariots MITIC avec projecteur, mallette contenant 10 ordinateurs portables...) mis à disposition des enseignants.

Education physique

Trois périodes d'éducation physique sont dispensées à chaque degré de scolarité, dont 1 période de rythmique pour les 1-2P, 1 période de natation à quinzaine pour les élèves de 3P à 6P et 8 périodes par année ont lieu à la patinoire avec les 7 et 8P.

D'autre part, cette année, (entre septembre 2019 et janvier 2020) toutes les classes de 1P à 6 ont bénéficié de 2 périodes d'animation pédagogique sur le thème des JOJ2020.



Une des classes ayant reçu la médaille

Les événements marquants de l'année :

Deux matinées de tournois ont eu lieu à fin mars pour les élèves de 7èmes et 8èmes années. 6 classes de 7èmes et 6 classes de 8èmes se sont affrontées sur la glace de la patinoire et en salle de sport.

1 matinée de joutes a eu lieu début juillet pour les classes de 1-2P et une autre pour les classes de 3-4P. Durant ces matinées, les enfants ont pu pratiquer diverses activités ludiques.



Quant aux 5-6P, les joutes prévues n'ont malheureusement pas eu lieu pour cause de canicule.

Et enfin, les élèves de 7ème ont participé à un tournoi d'ultimate tandis que les élèves de 8èmes ont disputé un tournoi de football. Ces deux matinées se sont terminées par une course-relais par classe.

Valéryne Fontolliet, déléguée PSPS ; Aurélie Moinat et Christine Moessner, médiatrices ; Anne-Laure Amato, doyenne et responsable de la Commission culturelle ; Mélanie Genton, PResMITIC ; Mireille Bianchin, répondante d'éducation physique et Pierre-Alain Cordey, directeur.

**Etablissement secondaire
de Morges Beausobre**

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2019

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} octobre 2019, l'établissement comptait 720 élèves, répartis dans 35 classes, 6 doyen-ne-s et 81 enseignants (62,9 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie pré-gymnasiale	113	5
9 ^e	voie générale	131	7
10 ^e	voie pré-gymnasiale	126	5
10 ^e	voie générale	113	6
11 ^e	voie pré-gymnasiale	117	6
11 ^e	voie secondaire générale	120	6
		720	35

2. ACTIVITES

En raison de la mise sur pied d'une semaine spéciale, l'établissement, les élèves et les partenaires ont été mobilisés pour ce travail de longue haleine et en vue de cette aventure vivifiante et protéiforme. Au vu du choix à opérer lors de la rédaction de ce présent rapport, nous avons pris le parti de relater cet événement « promotion de la santé ».

2.1 ACTIVITES CULTURELLES

Une vie d'établissement est certes annualisée et institutionnellement normée mais se doit aussi de tisser une histoire, de mettre en lumière des activités et de valoriser des productions antérieures.

Ainsi, si la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment 2 de Morges avait donné lieu en 2018 à nombre de séquences, cours, productions en lien avec l'énergie et l'énergie renouvelable notamment, cette année fut pour nous la volonté de valoriser et de susciter le dialogue intergénérationnel grâce aux travaux réalisés par les élèves. Du mois de mai au mois de juin, une exposition, sise dans les caves de Couvaloup, a permis d'exposer le fruit de la réflexion des élèves et a acquis son vernis de noblesse grâce aux discours de messieurs Marc Bungener et Philippe Dériaz, respectivement chef de projet et municipal de la ville de Morges.

Dans une optique de développement personnel, d'affirmation de soi et de pugnacité propre à l'élaboration d'un travail de longue haleine, le Palmarès des travaux de vacances a eu la joie de récompenser une petite vingtaine d'artistes en herbe qui ont pu exposer leurs réalisations à leurs camarades, aux parents et aux officiels conviés lors de cette soirée à Beausobre. Ces travaux protéiformes (arts visuels, français, travaux manuels, informatique et musique notamment) font état de compétences multiples de nos élèves acquises en deçà ou au-delà du champ institutionnel. A ce titre, leur valorisation par l'école et les communes a permis non seulement de promouvoir la créativité de ces jeunes mais aussi de reconnaître leur place en tant qu'individus dans notre société.

Etre à l'école c'est en premier lieu y trouver sa place, s'y épanouir et aussi cultiver sa curiosité. Les nombreux cours facultatifs généreusement subventionnés ont permis cette année encore d'ouvrir de nouveaux horizons à nombre d'élèves, souvent à défaut de possibilités dans la sphère familiale, libérés de l'épée de Damoclès de l'évaluation mais secondés par l'émulation stimulante du formateur.

Outre les activités particulières susmentionnées, l'établissement a reconduit maintes sorties favorisant la socialisation des élèves entre eux ; le vivre ensemble et la découverte de cultures, d'us et coutumes différents (sorties scolaires, voyage d'études, bal des 11^e année notamment). A noter, parmi ces activités, le voyage d'étude de l'une de nos classes sur l'île de Candie à la recherche de la grotte ceignant la naissance de Zeus ou du rivage de l'étreinte forcée d'Europe.

Fort de cette image d'une école ouverte sur le monde et sur l'intérêt pour l'autre en soi et dans sa relation à soi, nos remerciements vont bien évidemment aux élèves de cet élan, au corps enseignant de sa houlette bienveillante et, bien naturellement, aux communes de Morges et environ pour leur soutien inconditionnel et nouvellement revu à la hausse pour les 11^e, à notre plus grand contentement.

2.2 ACTIVITES SPORTIVES

En 2019, l'établissement a organisé 5 camps de ski de cinq jours chacun sur quatre sites différents (Barboleusaz-Gryon, Vers l'Eglise, Chandolin et Zinal). Les élèves des 12 classes de 9^e année ont participé à ces activités et ont pu profiter de conditions d'enneigement suffisantes, ce qui a favorisé la pratique des sports ainsi que le plaisir de la découverte, du développement d'habiletés motrices et d'expression.

Le choix judicieux privilégiant deux nouvelles stations de haute montagne a particulièrement ravi les amateurs de neige fraîche, tout comme la découverte d'une nouvelle cuisine de camp que nous espérons la plus inclusive possible pour les années à venir.

L'année sportive projetée et menée par la file a organisé nombre de tournois de tchoukball, de football et de unihockey tout au long de l'année pour les 9^e, 10^e et 11^e années. Tous ces événements ont eu lieu sous l'auspice du fair-play mobilisant les jeunes dans la recherche du dépassement de soi, de la rigueur et de l'émulation personnelle.

Comme à leur habitude, les joutes 2019 se sont déroulées sur trois jours, à savoir les lundi 2 et mardi 3 et 4 juillet. Les 9^e année ont pu, grâce au financement par l'ASIME de matériel de waterpolo et de volley, tester leurs capacités à surnager en bassin sans les bras et/ou travailler le positionnement de plein pied à l'affût de la passe gagnante.

La semaine sportive s'est ouverte, pour la sixième année consécutive, par une course d'orientation durant laquelle les 9^e année ont pu sillonner la campagne et y découvrir les méandres de nos cours d'eau abritant derechef une belle diversité de culicidés et d'hyménoptères particulièrement intéressés par les mollets et autres avant-bras d'élèves peu mobiles ou fatigués. Cette activités a, comme à son habitude, été ponctuées de tournois et a permis à ces nouveaux élèves de se familiariser avec le corps enseignant dans un cadre champêtre et moins corseté.

Afin de terminer l'année civile en beauté, le traditionnel match profs-élèves a eu lieu dans la salle omnisports et donné lieu à un match mémorable où il s'est fallu d'un cheveu ou de l'absence d'un ou deux maîtres de sport sur le terrain pour que les élèves ne remportent ce défi traditionnel lancé au corps enseignant.

La file d'éducation physique tient donc à remercier tous les enseignants qui ont contribué au bon déroulement de ces journées sportives, ainsi que les élèves pour leur engagement et les progrès réalisés tout au long de l'année.

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

L'unité PSPS, la direction et le corps enseignant ont pu s'enorgueillir du soutien, entre autres, de l'ASIME pour la mise sur pied d'une semaine extraordinaire en lien avec la promotion de la santé et du sport. Différentes activités ont été réalisées dans une volonté de sensibiliser les élèves au handicap avec l'accueil d'élèves de la fondation de Vernand et le dialogue avec monsieur Fernand Melgar auteur d'un film sur le sujet.

Des activités tant physiques que pratiques ont permis aux jeunes générations toutes années, voies et niveaux confondus de réfléchir, considérer et expérimenter des réalités différentes de leur ordinaire, de considérer leurs actions et leur vie d'individu dans le respect de la diversité, de leur corps et de leur santé. Ainsi, une marche réunissant tous les élèves de l'établissement a été organisée et une flashmob est venue finaliser ces trois jours hors cadre au rythme endiablé du groupe de musique de l'atelier facultatif et sous le regard chaloupé de Jean Rosset, spécialement rutilant pour l'occasion (voir film joint¹).

Dans cette même optique de la relation à l'autre, des ateliers intitulés « Sortir ensemble et se Respecter » à l'initiative du Bureau de l'égalité et secondés par la Fondation et Ecole Pestalozzi ont accompagné les élèves de 11^e année dans la considération de leurs relations amoureuses et amicales. Les traditionnels ateliers PROFA pour les 10^e

¹ https://drive.google.com/file/d/1DebmNHZoGxB_13oRL3wej0TV2JbdrHDp/view?usp=sharing Au vu des contraintes liées au droit à l'image des élèves, veuillez ne pas diffuser ce lien en dehors des destinataires légitimes du présent document (en ligne jusqu'au 1^{er} mars).

et 11^e année ciblés sur la découverte de leur corps sont venus compléter cette réflexion et les précautions nécessaires à une sexualité possiblement assumée et respectueuse.

Dans une perspective de promotion de la dignité humaine et de préservation de l'intégrité des enfants, des activités autour du respect de son corps et de l'éducation au mouvement ont été reconduites par la file de sport et l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Ainsi, tout au long de l'année, les classes de 10^e ont participé au projet « Bouge ta classe » se mesurant durant les récréations à la balle à deux camps. Les résultats des matches ont donné lieu à un classement en fin d'année scolaire et une pomme, symbole nutritionnel d'une alimentation locale, saine et équilibrée, est venue ravir les papilles de la génération Z.

Enfin, « Action Innocence » dévolu aux 9^e année a, au travers d'activités ludiques, rendu attentif les jeunes à l'utilisation raisonnée des nouvelles technologies, réseaux sociaux y compris, et des dangers y afférents.

L'unité PSPS tient cette année à remercier particulièrement toutes les personnes dites de l'ombre, nettoyeurs, responsables de bâtiments et concierge, sans qui la mise en branle d'un paquebot d'environ 800 élèves et son arrimage réussi n'aurait pu être possible.

2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

L'établissement a reconduit un projet visant à développer les compétences socio-éducatives au sein de l'établissement secondaire de Morges Beausobre dont, par exemple, des coachings élèves et l'intervention d'un éducateur en milieu scolaire.

Ce projet, soutenu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) comme projet d'établissement, offre un soutien socio-éducatif aux élèves en difficulté tant au niveau des prédispositions scolaires jugées insuffisantes qu'au niveau de réalités sociales parfois difficiles.

Parfois, les jeunes au bénéfice de cette mesure peinent à se projeter dans l'avenir ou à établir un projet réaliste, réalisable et cohérent. Au niveau de l'insertion professionnelle, un projet fédéral a été mis en place à Morges Beausobre nommé LIFT, projet soutenu par la DGEO et dévolu à des élèves ne partant pas avec tous les pré-requis scolaires ordinaires pour envisager une transition sereine vers le tissu économique.

Ainsi, l'année passée plusieurs élèves ont pu se frotter sur une base volontaire au monde du travail au sein de PME locales à raison de 2 à 4 heures par semaine sur le temps extra-scolaire. Outre le lien signifiant entre l'école et la réalité économique, ces expériences permettent à un élève de reprendre confiance et d'acquérir de l'expérience et des compétences en vue de la recherche d'une future formation duale.

Au niveau interne et afin de privilégier un apprentissage de qualité et un cadre de travail serein au sein du corps enseignant, deux enseignants de Beausobre spécialement formés offrent quotidiennement une aide en tant qu'accompagnant de pratique professionnelle.

Au terme de ce rapport, nous tenons à louer l'esprit de concorde qui nous unit et tenons à vous remercier d'œuvrer au quotidien pour le fonctionnement de l'établissement de Morges Beausobre.

Nous espérons que notre école puisse encore s'enorgueillir en 2020 d'une pleine et étroite collaboration pour la formation de jeunes individus, de futurs administrés et de citoyens éclairés dans un cadre certes en chantier mais que nous espérons pas trop dévoyé de l'affectation du legs testamentaire des deux sœurs de Beausobre.

Cyril Mignot, doyen



Luc Schlaeppli, directeur

